

## CONTACTEZ-NOUS

Agence BNP PARIBAS  
90 Parvis De La Préfecture  
95 000 CERGY

Jonathan TANGUY  
01 34 25 54 05  
Jonathan.tanguy@bnpparibas.com

Fathia DUSSOL  
01 34 25 53 67  
Fathia.dussol@bnpparibas.com

Loubna AJANA  
01 34 25 54 08  
loubna.ajana@bnpparibas.com

BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris. N° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n°07 022 735 - www.orias.fr.  
Cardif IARD, SA au capital de 100 000 €, RCS Paris 824 686 109. Siège social : 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris. BNP Paribas Assistance est une marque de Cardif IARD.  
CARDIF - Assurances Risques Divers, Entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 16 875 840 € - Immatriculée sous le n° 308 896 547 RCS Paris - Siège social : 1, boulevard Haussmann TSA 93000 - 75318 Paris - Bureaux : 4 rue du Port - 92728 Nanterre Cedex.

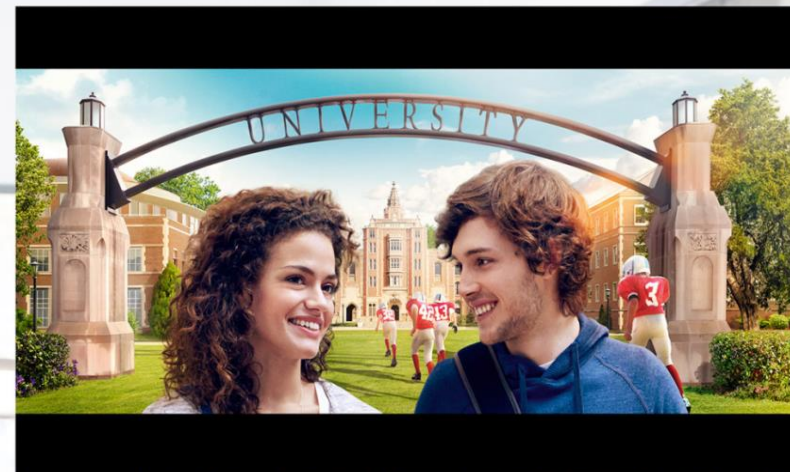
STUDIO BDDF - ME21250 - 10/2018 - © Shutterstock, Photothèque BNP Paribas - Document non contractuel  
Document à caractère publicitaire . Ce document est imprimé sur du papier certifié. 101221

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



La banque  
d'un monde  
qui change

## PROFITEZ DES AVANTAGES RÉSERVÉS AUX ETUDIANTS DE L'ESSEC BUSINESS SCHOOL



En partenariat avec



FINANCER VOS ÉTUDES

GÉRER VOTRE BUDGET

FACILITER VOTRE QUOTIDIEN



Je dois emprunter  
pour payer mon école

**Crédits Etudiants<sup>(1)</sup>**

Pour un crédit de **15 000€** avec un différé total de 60 mois et une durée totale de 60 mois hors assurance facultative :

- TAEF fixe : **0,70 %<sup>(2)</sup>**
- Montant des échéances : 263,50 €
- Montant total dû : 15 810 €

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager**

Exemple (hors assurance facultative) : pour un prêt de 15 000€, avec 60 mois de différé total et 60 mois d'amortissement de prêt, vous remboursez 60 échéances de 263,50 €. Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe : 0,70 % l'an. TAEF fixe : 0,70 %. Montant total dû par l'emprunteur : 15 810 €. En cas de souscription à l'assurance facultative<sup>(3)</sup> (décès, Perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité totale de travail) : taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) : 0,70 %, montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 405 €, montant de l'assurance par mois : 4,50 €, ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

(1) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables statut étudiants. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

(2) Taux Annuel Effectif Global (TAEF) en vigueur au 08/01/2021 sur 10 ans maximum.

(3) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurance Risques Divers.



L'essentiel des services  
bancaires !

### L'offre groupée Esprit Libre

- Un compte bancaire.
- Une carte bancaire<sup>(1)</sup> Visa Premier
- Une assurance contre l'utilisation frauduleuse suite au vol ou la perte de vos instruments de paiement et contre la perte ou le vol de vos papiers officiels et de vos clés<sup>(2)</sup>
- Des services en ligne accessibles 24h/24 et 7j/7 : [www.mabanque.bnpparibas.com](http://www.mabanque.bnpparibas.com), appli « Mes comptes »\*.

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021 inclus**

**0 €**

sur vos cartes bancaires et les services essentiels d'Esprit Libre jusqu'à la fin des études<sup>(3)</sup>

**80 €**

versés sur votre compte bancaire pour la souscription d'Esprit Libre<sup>(4)</sup>

(1) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) ou (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé).

(2) Voir limites et conditions prévues dans la notice d'information d'assurance disponible en agence ou sur [mabanque.bnpparibas.com](http://mabanque.bnpparibas.com). Les prestations d'assurance sont assurées par Cardif Assurances Risques Divers, SPB (SAS de courtage d'assurances) et Axa Assistance.

(3) Offre réservée aux nouveaux clients de BNP Paribas, statut étudiants de l'ESSEC pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt dans le cadre de la souscription aux services Essentiels d'Esprit Libre Initiative ou Référence avec une carte Visa Classic ou Visa Premier sous réserve d'acceptation par BNP Paribas. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes (voir Guide des conditions et tarifs). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

(4) Offre réservée aux nouveaux clients BNP Paribas résidents en France métropolitaine ou à Monaco, statut étudiants De l'ESSEC pour l'ouverture d'un compte de dépôt dans le cadre de la souscription aux services « Essentiels » d'une formule Esprit Libre Découverte, Initiative ou Référence. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes (voir Guide des conditions et tarifs). Non cumulable.



Une offre d'assurance conçue  
pour les étudiants<sup>(1)</sup>

### Une Assurance Habitation BNP Paribas<sup>(2)</sup>

- Un accompagnement 24h/24 en cas de sinistre<sup>(1)</sup> : votre hébergement est organisé et pris en charge si votre logement devient inhabitable suite à un sinistre ;
- Une protection au quotidien<sup>(1)</sup> : votre responsabilité civile personnelle est assurée dans le monde entier pour les dommages que vous pourriez causer à autrui ;
- Une protection juridique<sup>(1)</sup> vous permettant de défendre vos droits ;
- D'une Garantie Individuelle Accident<sup>(1)</sup> qui couvre les dommages corporels en cas d'accident et d'une Garantie Frais de scolarité<sup>(1)</sup> en cas d'empêchement soudain et grave de se présenter à un examen.

**30% de réduction sur votre cotisation annuelle d'assurance habitation Formule Etudiants**

(1) Dans les conditions et limites prévues au contrat.

(2) L'Assurance Habitation Étudiant BNP Paribas est un contrat assuré par Cardif IARD, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par BNP Paribas, en qualité de mandataire d'assurance, dans la limite de 25 €.



Financez vos dépenses  
liées à vos études

### Prélib'Campus<sup>(1)</sup>

Pour un prêt personnel de 1 000 € sur 12 mois, hors assurance facultative<sup>(1)</sup>

**TAEF fixe : 0 %<sup>(2)</sup>**  
**Montant des échéances : 83,33 €**  
**Montant total dû : 1 000€**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager**

Exemple pour un crédit de 1 000 € sur 12 mois (hors assurance facultative) : pour un prêt d'un montant de 1 000 € et d'une durée de 12 mois, vous remboursez 12 échéances de 83,33 €. Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe : 0,00 % l'an. TAEF fixe : 0,00 %. Montant total dû par l'emprunteur : 1 000,00 €. Intérêts : 0 €.

En cas de souscription à l'assurance facultative<sup>(3)</sup> (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Totale de Travail) : Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) : 0,66 %. Montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 3,60 €. Montant de l'assurance par mois : 0,30 €, ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Le Prélib'Campus s'adresse aux étudiants majeurs capables jusqu'à 29 ans. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas (prêteur).

(2) Offre réservée aux clients particuliers majeurs. Conditions en vigueur au 08/01/2021.

(3) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurance Risques Divers.